

Département de la Loire

Commune d'ECOICHE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Jean-Michel Plassard, Claude Gibaud, Clémence Charliot, Philippe Dussel, Alexis Auclair, Michel Collonge, Loïc Lacôte, Séverine Polloce, Stéphane Vallet, Marie Breda, Brigitte Pironin.

Absents excusés : Tina Hormann (pouvoir donné à Marie Breda), Nathalie Viallon (pouvoir donné à Jean-Charles Butaud), Yves Stella

Secrétaire de séance : Loïc Lacôte

- 👉 Accueil Monsieur René Valorge, Président de la Communauté de Communes Charlieu-Belmont : ce dernier présente au conseil municipal le transfert assainissement qui aura lieu au 01 janvier 2025.
- 👉 Approuve le compte-rendu de la séance du 09 avril 2024,
- 👉 Prend connaissance des rapports des diverses commissions :

FINANCES

- Est informé que suite à la création du budget annexe Bâtiment Abbé Larue, il convient de procéder à la mise en affectation de l'actif et du passif relatifs au bâtiment Abbé Larue figurant sur le budget principal à ce budget selon la procédure d'affectation prévue à l'instruction M57. Après délibération et à l'unanimité le conseil accepte.
- Est rappelé au Conseil que le logement situé au 180 Rue du Bourg est vacant depuis le 01 juin 2024. Monsieur Guillaume VINCENT propose d'en devenir locataire à compter du 01 septembre 2024, suite à une visite des lieux. Monsieur le Maire propose un loyer mensuel de 275 € auquel s'ajouterait les charges de 90 €. La première révision du loyer se fera au 01 janvier 2026 selon les modalités contenues dans le bail. Une caution de 275 € sera demandée. Après délibération et à l'unanimité le Conseil accepte.
- Est rappelé au Conseil que suite aux travaux de mise en sécurité Gourlaine-La Madone une participation financière de 5 500 € sera demandée à Monsieur Quentin Fouilland. La trésorerie demande à ce qu'une convention soit passée entre le particulier et la commune. Après délibération et à l'unanimité le conseil accepte.
- Est informé que l'association « Les Randonneurs d'Entre-Monts » ont attribué à la commune une subvention de 1 350 €. La trésorerie demande que cette somme soit versée sur le budget communal en investissement pour pouvoir la basculer sur le budget CCAS. Après délibération et à l'unanimité le conseil accepte.
- Est informé que GD Garage a trouvé un acheteur pour l'ancien véhicule de l'agent communal pour la somme de 400 €. Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte.
- Est informé que suite à la réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR), un nouveau zonage appelé « France Ruralité Revitalisation » a été adopté. Les FRR ont pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires ruraux. Les entreprises qui s'implantent sur ces communes pourront bénéficier d'exonérations fiscales et sociales : exonérations d'impôts sur les bénéfices (IR/IS), de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). La commune d'Ecoiche a été classée dans la zone FRR.

TRAVAUX

- Est informé de l'avancée des travaux du bâtiment Abbé Larue. Suite à un compte-rendu financier de Figural Architectes, ce dernier fait apparaître à ce jour une moins-value de 10 000 €.
- Est informé qu'une bande de PVC a été rajoutée dans le bar de la salle des fêtes pour cacher la fissure. Le ventilateur du chauffe-plat a été changé.

VOIRIE

- Est informé que le chemin d'accès à la station de neutralisation commune à Mars-Ecoche a été modifié. En effet le chemin initial est devenu impraticable. La facture sera divisée comme convenu dans la convention à savoir 85% Mars et 15% Ecoche, ce qui fait un montant de 915 €.
- Est informé que le Conseil Départemental a attribué une subvention de 19 814 € pour le programme Voirie 2024.

EAU – ASSAINISSEMENT

- Est présenté au conseil les RPQS Eau et Assainissement. Le conseil accepte à l'unanimité.

URBANISME

- Est informé que la loi « Climat et Résilience » prévoit que les communes dotées d'un document d'urbanisme établissent un rapport triennal sur la consommation d'espace naturel et forestier. Après connaissance du rapport présenté par Monsieur le Maire, le Conseil prend acte des données concernant la commune d'Ecoche.

ECOLE

- Est informé que Cécile Fouilland, ATSEM, reprend au 01 septembre suite à son congé parental.
- Est informé que le traiteur prévoit une hausse de 3.5% à la rentrée de septembre. Monsieur le Maire propose de réviser le tarif de la cantine à 4.45€. Après délibération, le Conseil accepte à l'unanimité.
- L'effectif pour la rentrée 2024-2025 sera de 41 élèves.
- La remise des dictionnaires aux CM2 est le 02 juillet

AFFAIRES DIVERSES

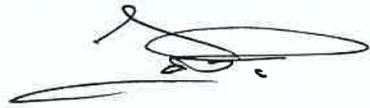
- La communauté de Commune souhaite mettre en place un réseau d'aires de covoiturage permettant d'initier ou de conforter cette pratique sur le territoire. Le financement sera supporté par la communauté de communes.
- La Maisonnée ADMR souhaite organiser un réseau de transports solidaires sur la commune d'Ecoche. Des conducteurs bénévoles accompagneront des personnes non véhiculées lors de déplacements occasionnels. Déjà 5 personnes se sont proposées.

➤ Etablit le tour de garde des élections européennes qui auront lieu le 30 juin 2024, de 08h00 à 18h00.

ELECTIONS LEGISLATIVES 2024	
Dimanche 30 juin 2024	
HEURES	PERMANENCES
8h-10h30	Jean-Charles Butaud, Alexis Auclair, Jean-Michel Plassard
10h30-13h	Philippe Dussel, Stéphane Vallet, Séverine Polloce
13h-15h30	Tina Hormann, Marie Bréda, Séverine Polloce
15h30-18h	Claude Gibaud, Michel Collonge, Loïc Lacôte
Dépouillement	Jean-Charles Butaud, Stéphane Vallet, Loïc Lacôte, Claude Gibaud, Michel Collonge, Jean-Michel Plassard

ELECTIONS LEGISLATIVES 2024	
Dimanche 07 juillet 2024	
HEURES	PERMANENCES
8h-10h30	Jean-Charles Butaud, Alexis Auclair, Brigitte Pironin
10h30-13h	Clémence Charliot, Loïc Lacôte, Stéphane Vallet,
13h-15h30	Philippe Dussel, Marie Bréda, Christine Dussel
15h30-18h	Claude Gibaud, Michel Collonge, Jean-Michel Plassard
Dépouillement	Jean-Charles Butaud, Stéphane Vallet, Claude Gibaud, Jean-Michel Plassard Séverine Polloce, Philippe Dussel, Christine Dussel, Brigitte Pironin

➤ La date du prochain conseil est fixée au mardi 17 septembre.



Séance levée à 22 h 30



LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- votants : 14

2024D-55	Mise en affectation de l'actif et du passif relatifs au bâtiment Abbé Larue	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ
2024D-56	Signature d'un nouveau bail communal	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ
2024Conv-01	Convention participation financière Quentin Fouilland	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ
2024D-57	Acceptation don randonneurs d'Entre-Monts	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ
2024D-58	Vente ancien véhicule Agent Communal	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ
2024D-59	Rapport triennal local de suivi de l'artificialisation des sols	
2024D-60	Approbation RPQS Eau	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ
2024D-61	Approbation RPQS Assainissement	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ
2024D-62	Tarif cantine 01/09/2024	ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ

